



**PERF Arbitrage**

04 73 40 78 55

[perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr](mailto:perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr)

BP 104 - 63172 Aubière Cedex

## **Procès verbal du conseil de**

## **gestion du PERF Arbitrage du 23 Octobre 2013**

### ***Paris– Siègne du Groupe La Poste***

Présents (par ordre alphabétique) : Eric DORE, Pascale DUCHE, Joël DUME, Jean-Raphaël GAITEY, Vincent RELAVE, Géraldine RIX-LIEVRE, Alain SARS.

Excusés (par ordre alphabétique) : Alain BUSSIERE (procuration donnée à Pascale DUCHE) Mathias BERNARD (procuration donnée à Eric DORE), Hervé COMBAZ, Christine DULAC-ROUGERIE, Sabine FOUCHER, Pascal GARIBIAN (procuration donnée à Alain SARS), Jérôme GUICHARD, Didier MENE (procuration donnée à Joël DUME), Marie-Christine TOCZEK (procuration donnée à Géraldine RIX-LIEVRE), Georges VIGARELLO.

---

## **I. Approbation du procès verbal du troisième conseil de gestion**

En l'absence de remarques, le procès verbal du second conseil de gestion est approuvé à l'unanimité (12 voix).

## **II. Informations**

### **a. Convention avec l'INSEP**

Géraldine RIX-LIEVRE est heureuse d'annoncer que la signature officielle de la convention avec l'INSEP a eu lieu le 17 octobre 2013.

### **b. Option Arbitrage sportif**

Cette année, deux types de bourses ont été distribués : des bourses d'installation pour les étudiants néo-entrants extérieurs à la région à hauteur de 500 €, des bourses au mérite à hauteur de 2000 € dont 75 % ont été versées en octobre et 25% le seront en mai sous couvert d'assiduité.

Cette année, l'organisation de l'option Arbitrage sportif a été modifiée. Les cours ont été répartis sous forme de trois séminaires intensifs : un premier en septembre, un les 30 et 31 janvier et le dernier les 27 et 28 mars. Les examens sont planifiés en mai : un examen écrit pour l'arbitrage en transversal, un oral pour l'arbitrage spécifique et les soutenances des projets « Dans et pour l'Arbitrage ».

Cette année, les projets s'attachent à une grande diversité de thématiques comme la préparation physique, le sport adapté ou encore protection juridique de l'arbitre. Afin d'aider les étudiants dans la réalisation de leurs projets, ils sont accompagnés par des tuteurs. A la question de Jean Raphael

GAITEY sur le profil de ces derniers, Géraldine RIX-LIEVRE explique qu'il s'agit d'enseignants de l'UBP, compétents sur le sujet traité et dont le rôle est de soutenir les jeunes dans la réalisation de ce projet afin d'éviter les décrochages.

Eric DORE précise que ce tuteur est une courroie de transmission entre les étudiants et le PERF Arbitrage. Il souligne aussi la nécessité de définir des procédures d'échange d'informations entre les fédérations et l'université concernant les arbitres inscrits dans l'option Arbitrage sportif ou le DU Sport de Haut Niveau et Arbitrage. L'idée étant d'obtenir les informations en amont et non en aval – une fois que les étudiants ont décroché. Géraldine RIX-LIEVRE précise que le PERF reçoit les supervisions des arbitres de l'option et propose que le PERF conçoive un document de référence, régulièrement mis à jour, afin de suivre chaque jeune dans ses études.

### **c. DU Sport de Haut Niveau et Arbitrage**

Le jury de la 3<sup>ème</sup> promotion du DU « Sport de Haut-Niveau et Arbitrage » a eu lieu le Mardi 22 Octobre au siège du groupe La Poste. Ce jury a été l'occasion d'un bilan et d'une mise en perspective.

La principale proposition consiste à renforcer le travail sur le développement et l'identification par les arbitres des compétences transversales valorisables dans le cadre d'une réorientation professionnelle. L'ensemble des productions de cette promotion seront centrées sur cette question. Le recrutement de la nouvelle promotion a débuté. En football, quatre arbitres pourraient être retenus (si la FFBB confirme que seuls deux arbitres de basket participent à cette session) : Tony CHAPRON (international et L1), Mikael LESAGE (L1), Yohann ROUINSARD (L2) et Romain DELPECH (National). En Rugby, trois candidatures potentielles sont à confirmer. Pour le handball, six candidats sont en lice, deux binômes et deux candidatures individuelles. Le conseil de gestion s'interroge sur la pertinence d'un recrutement par binôme. Pour le basket-ball, deux candidats sont connus : Ahmed AIT BARI et Olivier MACCARIO. Géraldine RIX-LIEVRE doit reprendre contact avec Bruno VAUTHIER pour confirmation de l'absence d'une troisième candidature pour le Basket et souhaite relancer la FFBB sur son investissement au sein du PERF Arbitrage et les engager à soutenir financièrement les arbitres de basketball participant au DU. Bruno VAUTHIER s'est engagé à examiner les possibilités.

La question de l'ouverture du DU à des arbitres internationaux est ensuite abordée avec la question des candidatures d'arbitres de nationalité belge. Ces derniers s'étaient montrés intéressés mais n'ont pas été relancés en raison d'un manque de places disponibles au sein de la formation. Celle-ci accueillant jusqu'à présent une douzaine d'arbitres au maximum. Pascale DUCHE, rappelant que l'ouverture à l'international est l'une des priorités du PERF depuis ses origines, questionne sur le nombre maximum d'arbitres qu'il est possible d'accueillir au sein du DU. Géraldine RIX-LIEVRE l'estime à une quinzaine d'arbitres maximum. Ce type de formations impose un suivi des étudiants en profondeur et nécessite de fait des ressources humaines conséquentes. Douze places étant réservées aux fédérations, trois places pourraient ainsi être proposées à des arbitres internationaux. Rappelant que la plupart des arbitres de haut niveau sont désormais passés par le PERF Arbitrage, Joël DUME pose la problématique suivante : Faut-il proposer la formation aux espoirs nationaux ou au contraire, l'ouvrir au très haut niveau à l'international ?

Dans le cadre de la première option, sa crainte est que la formation puisse être considérée comme un gage d'accès vers le haut niveau ce qui en cas d'ambitions déçues pourrait engendrer d'énormes frustrations.

Jean-Raphaël GAITEY revient alors sur la question des priorités de développement du PERF et sur la stratégie à mettre en place. Eric DORE précise qu'une ouverture à l'international ne peut se faire pour le moment que dans un contexte francophone entendu que l'enseignement est dispensé en français. Joël DUME évoque alors le cas des arbitres italiens, voir roumains, qui n'ont pas ou peu d'opportunités de formation chez eux et qui pourraient se montrer intéressés. Pascale DUCHE propose d'ouvrir à l'international francophone la prochaine promotion. Elle suggère la mise en place d'un jury pour chaque candidature afin de garder la maîtrise du processus. Il ressort également du débat qu'il faut poursuivre le développement du PERF au niveau national afin de le rendre plus attractif notamment au sein des fédérations de Basketball et de Handball. Eric DORE appuie aussi le fait qu'une ouverture à l'international peut aussi se développer ponctuellement et de façon progressive via des événements comme lors du colloque sur l'Arbitrage en 2014.

#### **d. Projet de constitution d'un fonds documentaire**

Le projet n'a pour le moment que peu avancé même si la convention passée avec l'INSEP offre un accès à leurs ressources documentaires et assure des perspectives de collaboration. Pascale Duché songe aussi aux fonds des fédérations qui recèlent probablement des trésors. Joël Dumé confirme la richesse des documents techniques des fédérations. Le conseil souligne l'intérêt d'intégrer ces ressources dans le fonds documentaire.

Afin de poursuivre la constitution de ce fonds, Géraldine RIX-LIEVRE informe le conseil que Marie-Joseph BIACHE professeur des Universités et ex-directeur de la Bibliothèque Clermont Université, a accepté d'être Chargé de mission sur ce projet.

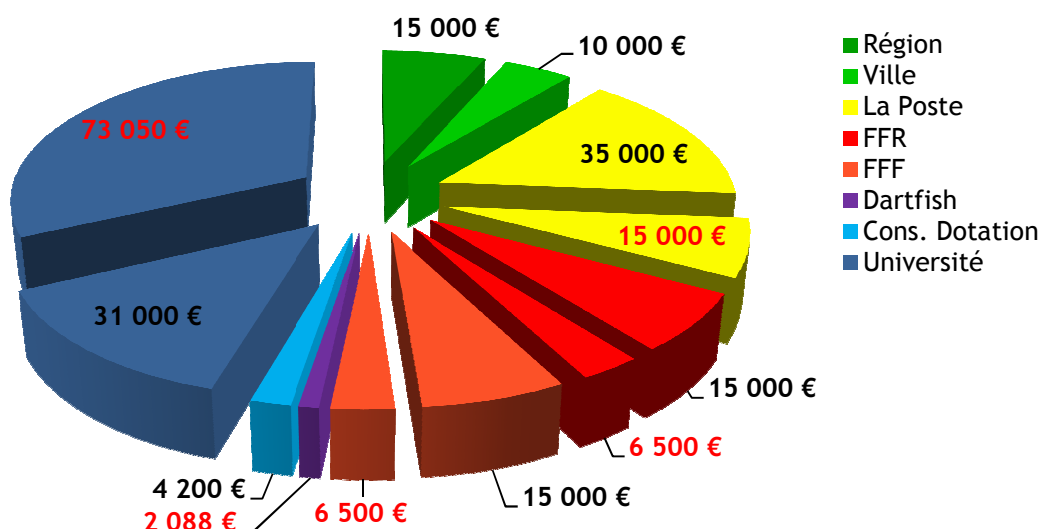
#### **e. Site web**

Afin d'améliorer l'attractivité du site web, de courtes vidéos de présentation ont été réalisées par le service TICE de l'Université et sont en ligne.

### **III. Budget 2014**

Le tableau du compte de résultat prévisionnel distribué aux membres du conseil est joint en annexe. Il stipule les montants exécutés et valorisés sur l'ensemble des postes.

## a) Présentation des Postes de produits

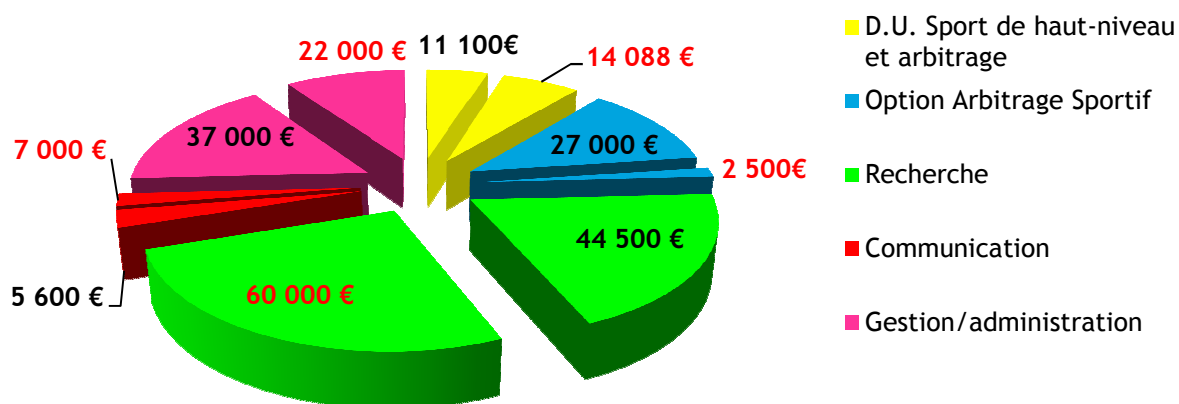


Apports	Montants	Lignes de compte	Détails
Région Auvergne	15 000 €	7442	Apport annuel
Ville de Clermont-Ferrand	10 000 €	7444	Apport annuel
La Poste	35 000 €	7488	Apport annuel
La poste	15 000 €	Valorisé	Thèse CIFRE de Simon BOYER
FFR	15 000 €	7488	Apport annuel
FFF	15 000 €	7488	Apport annuel
FFR	6 500 €	Valorisé	Frais de vie engagés pour les arbitres du D.U. et participation à la formation des arbitres de l'option
FFF	6 500 €	Valorisé	Frais de vie engagés pour les arbitres du D.U. et participation à la formation des arbitres de l'option
UFR STAPS	31000	758	La personne embauchée pour la gestion administrative et pédagogique n'est qu'à 80% sur le PERF. Les autres 20% étant consacrés à la gestion du master Erasmus Mundus, le montant correspondant est reversé au PERF. Dans la mesure où la Poste contribue au bon fonctionnement des formations de l'UFR STAPS en lui versant une partie de sa taxe d'apprentissage, l'UFR investit à son tour dans le PERF.
Quote part consommable de la dotation initiale	4 200 €	757	20% de la dotation initiale
Université Blaise Pascal	75 500 €	Valorisé	Apport en personnel et en fonctionnement
Dartfish	2 088 €	Valorisé	12 licences temporaires pour les ordinateurs personnels des arbitres du D.U.
<b>Total exécuté</b>	<b>125 200 €</b>		
<b>Total valorisé</b>	<b>105 588 €</b>		
<b>Total consolidé</b>	<b>230 788 €</b>		

La présentation graphique distingue les montants valorisés des montants effectivement inscrits au budget du PERF en indiquant les premiers en rouge.

Il faut noter que la part de Dartfish est moindre en 2014 relativement à 2013 puisque l'installation des logiciels sur les postes informatiques à l'UFR STAPS est effective. Les jeunes arbitres de l'option Arbitrage seront bientôt formés à l'utilisation du logiciel et auront un accès libre aux postes informatiques. Joël DUME ajoute que la FFR a acquis 12 nouvelles licences et souligne l'importance du réinvestissement.

## b) Présentation des postes de charges



Activité	Part relative sur le total exécuté	Part relative sur le total consolidé (exécuté + valorisé)
Formation	30.5%	23.7%
Recherche	35.5%	45.3%
Gestion administrative et pédagogique	29.5%	25.5%
Valorisation	4.5%	5.5%

La part dévolue à la recherche a augmenté. Cette augmentation est liée à l'organisation d'une conférence internationale prévue à la rentrée 2014, probablement en novembre. L'objet de cette conférence est de réunir l'ensemble des équipes de recherche sur l'arbitrage afin de constituer un réseau scientifique international. Les frais liés à la venue des conférenciers invités sont pris en charge par le PERF Arbitrage.

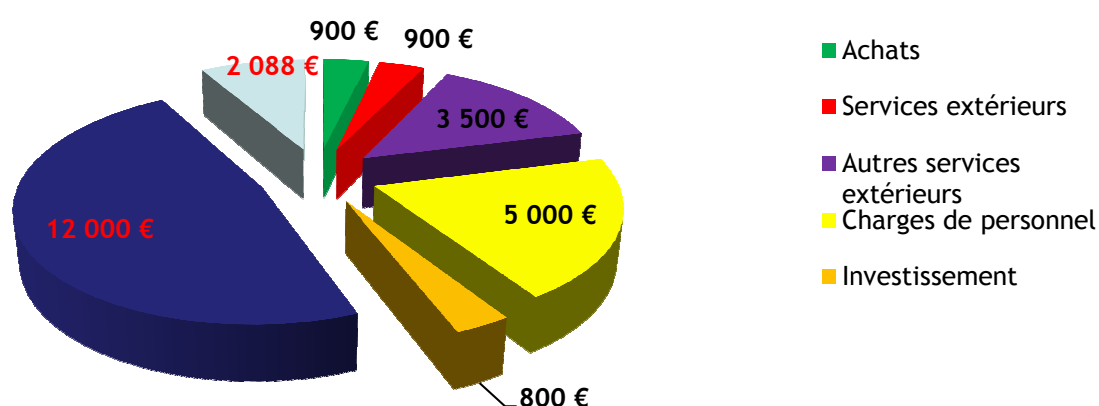
Eric DORE juge le terme communication peu approprié et lui préfère celui de valorisation plus adapté. Vincent RELAVE demande à voir le budget prévisionnel de l'année précédente afin que le conseil puisse avoir un point de repère et effectuer des comparaisons. Il estime qu'il faut répartir sur des bases similaires au budget précédent ou dans le cas contraire justifier les modifications.

Par rapport au budget précédent, Géraldine RIX-LIEVRE explique que les frais liés à l'investissement ont été vus à la baisse car les achats les plus onéreux (matériel vidéo) ont été effectués. En revanche, les besoins en encadrement sont plus forts en 2014 notamment puisque les deux niveaux de l'option Arbitrage sportif (1 et 2) fonctionnent en parallèle.

Afin d'éclairer le tableau des dépenses, la répartition de l'ensemble des postes de charges par activité est détaillée.

➤ **Formation**

• **Diplôme Universitaire Sport de Haut Niveau et Arbitrage**

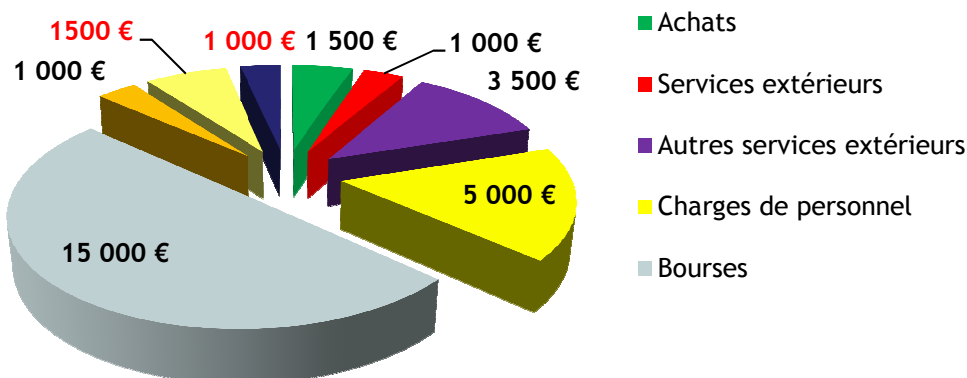


Poste de Charges	Montants	Ligne de compte	Détails
Achat	900 €	6063 et 6067	Matériels pédagogiques
Services extérieurs	900 €	613, 6183, 6185	Location piscine, salle de sport, organisation table ronde, mini colloque, ouvrages à disposition des étudiants
Autres services extérieurs	3 500 €	625 et 628	Frais de déplacement et de vie des intervenants lors des séminaires
Charges du personnel	5 000 €	64	Heures de cours, paiement des interventions, prestation d'organisme
Investissement	8 00 €	2188	Matériels pédagogique, caméra embarquée, logiciels
Frais de vie des arbitres	12 000 €	Valorisé	Prise en charge par la FFF et la FFR des frais de vie des arbitres lors des séminaires
Logiciels Dartfish	2 088 €	Valorisé	Mise à disposition de licences temporaires pour chaque arbitre du DU
<b>Sous Total Exécuté</b>			<b>11 100€</b>
<b>Sous Total Valorisé</b>			<b>14 088€</b>
<b>Total</b>			<b>25 188€</b>

La réorganisation des séminaires permet une baisse des postes de charges suivants : achats et services extérieurs. Les arbitres se déplaceront dorénavant sur un temps plus long-une semaine et

non trois jours- ce qui réduit le nombre de séminaires - 2 par an au lieu de 3 par an. Les frais de déplacements et missions sont donc moins élevés. La part des investissements est également moindre, l'équipement ayant été acquis et aucun achat particulier n'étant programmé.

- **Option Arbitrage Sportif**



Poste de Charges	Montants	Ligne de Poste	Détails
Achats	1 500 €	6063 et 6067	Matériels pédagogiques
Services extérieurs	1 000 €	613 et 6183	Location piscine, salle de sport, organisation table ronde, mini colloque, ouvrages à disposition des étudiants
Autres services extérieurs	3 500 €	625 et 628	Frais de déplacement et de vie des intervenants, prestation d'organisme
Charges de personnel	5 000 €	64	Heures de cours spécifiques à l'option et suivi de stage, paiement des interventions
Bourses	15 000 €	6571	bourses au mérite + bourses d'installation
Investissement	1 000 €	2188	Matériel pédagogique, caméra embarquée, logiciels
Charges de personnel (UBP)	1500 €	Valorisé	Heures de cours non prises en charge par le PERF notamment les pratiques sportives des arbitres
Charges de personnels (Fédérations)	1 000 €	Valorisé	Prise en charge par la FFF et la FFR des enseignements techniques spécifiques
<b>Sous Total Exécuté</b>			<b>27 000€</b>
<b>Sous Total Valorisé</b>			<b>2 500€</b>
<b>Total</b>			<b>29 500€</b>

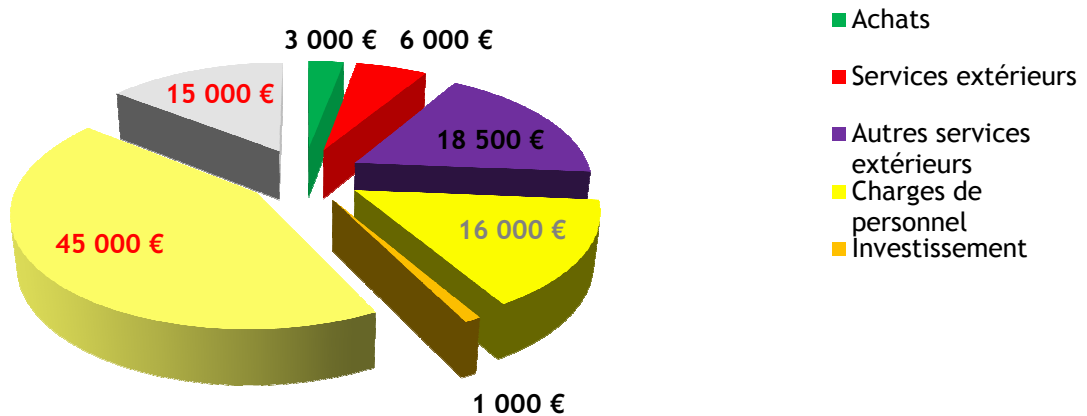
Le poste de charges des achats est moins conséquent que l'an dernier, l'équipement vidéo étant réalisé. Il comprend entre autres l'acquisition d'ouvrages. Les charges liées au suivi des étudiants ont



augmenté tandis que les charges liées aux services extérieurs sont faibles, les frais de vie et de déplacement étant minimes.

Une question demeure concernant les bourses : Doit-on soumettre le versement de ces dernières à des critères sociaux ? Faut-il augmenter le montant (15 000 €) réservé aux bourses ?

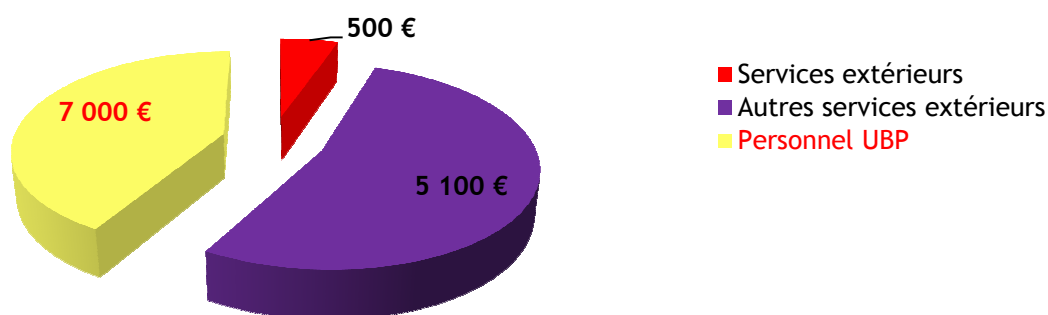
➤ **Recherche**



Poste de Charges	Montants	Ligne de Charges	Détails
Achats	3 000 €	6063 et 6067	achat de petit matériel de recherche (caméra, dictaphones, PC, logiciel)
Services extérieurs	6 000 €	6183 et 6185	Acquisition d'ouvrages, de revues, organisation d'un séminaire de recherche
Autres services extérieurs	18 500 €	625 et 628	Frais de vie et de déplacement pour mener des investigations, pour participer à des colloques, prestations d'aide à la traduction et/ou retranscription
Charges de personnel	16 000 €	64	Charges personnels ingénieur d'étude à mi-temps (assistant à l'avancée des projets, veille bibliographique, synthèses, veille relative aux appels à projet, retranscription)
Investissement	1 000 €	2188	(caméra embarquée, PC, logiciels)
Charges de personnel (UBP)	45 000 €	Valorisé	Temps recherche du personnel UBP, Laboratoire ACTé (20 ou 30 % temps recherche de 3 EC + 50% temps recherche de Géraldine RIX-LIEVRE)
Charges de personnels (La Poste)	15 000 €	Valorisé	Coût effectif du financement par La Poste de la thèse CIFRE de Simon Boyer
<b>Sous Total Exécuté</b>			<b>44 500€</b>
<b>Sous Total Valorisé</b>			<b>60 000€</b>
<b>Total</b>			<b>104 500€</b>

Géraldine RIX-LIEVRE revient plus en détails sur le colloque. Celui est prévu pour novembre, le temps de lancer les appels à communication. Ce colloque se centre sur la complexité de l'activité d'arbitrage ; il s'adresse tant à la communauté scientifique qu'aux experts, techniciens de l'arbitrage au sein des fédérations. Le comité scientifique intègre des enseignants-chercheurs étrangers notamment Clare MAC MAHON, universitaire australienne qui a travaillé sur l'arbitrage en basket et en rugby en particulier sur l'évaluation des outils de formation à l'arbitrage et Duarte ARAUJO, un collègue portugais qui s'intéresse à la prise de décision en football.

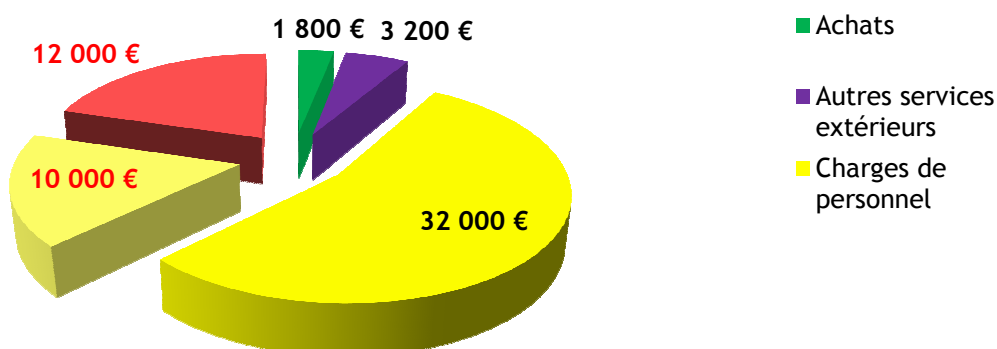
➤ **Valorisation**



Poste de Charges	Montants	Lignes de Charges	Détails
Services extérieurs	500 €	6067	Organisation d'une action de vulgarisation
Autres services extérieurs	5 100 €	6185	Impression de supports plaquette ou supports de communication, traduction en anglais du site et frais de réception
Personnel UBP	7 000 €	Valorisé	Accompagnement du service de communication du service de l'UBP sur la conception d'outils de communication et des actions de communication (affiches, plaquette, site web)
<b>Sous Total Exécuté</b>			<b>5 600 €</b>
<b>Sous Total Valorisé</b>			<b>7 000€</b>
<b>Total</b>			<b>12 600€</b>

Eric DORE trouve que le terme valorisation apporte plus de lisibilité que celui de communication.

➤ **Gestion**



Poste de Charges	Montants	Ligne de Charges	Détails
Achat	1 800 €	6063 et 6064	Fournitures administratives, équipement de bureau
Autres services extérieurs	3 200 €	625, 626, 628	Déplacements liés au Conseil de Gestion ou aux missions institutionnelles, Frais d'envoi, de communication, achat de photographies
Charges de personnel	32 000 €	64	Personnel responsable de la gestion administrative et pédagogique
Personnel UB	10 000 €	Valorisé	Décharge octroyée par l'Université au Délégué général, appui du personnel de STAPS (Gestion financière)
Fonctionnement UB	12 000 €	Valorisé	Elément de gestion administrative (logiciel SIFAC)
<b>Sous Total Exécuté</b>			<b>37 000 €</b>
<b>Sous Total Valorisé</b>			<b>22 000 €</b>
<b>Total</b>			<b>59 000 €</b>

Les dépenses en gestion sont en grande partie liées à l'organisation des conseils et au versement des salaires. Sur ce poste, l'apport de l'UFR STAPS est conséquent.

Le Conseil de Gestion valide à l'unanimité le budget prévisionnel 2014. (11 voix)

#### **IV. Etat d'avancement d'un projet de recherche : l'activité collective des arbitres en match**

Simon Boyer, doctorant en CIFRE (Groupe La Poste) présente son travail de thèse sur l'activité collective des arbitres en match aux membres du Conseil de Gestion.

La présentation est jointe en annexe.

Le prochain conseil de gestion aura lieu au mois de juin 2014.